

Bundesamt für Justiz
- Bundeszentralregister -
Referat IV 2
53094 Bonn

Expéditeur: (veuillez indiquer votre adresse privée actuelle)

s'il existe: n° du dossier: IV2 - _____ D _____

Je demande la délivrance

- d'un extrait du casier judiciaire et (veuillez cocher)
- d'un extrait du casier judiciaire élargi (erweitertes Führungszeugnis) et (veuillez cocher)
- (Il est **indispensable de joindre** une **confirmation écrite** attestant que les conditions permettant de demander un extrait du casier judiciaire élargi sont remplies).
- en vous priant de bien vouloir le transmettre à mon adresse privée indiquée ci-dessus
- en vous priant de bien vouloir le transmettre à l'**autorité allemande** désignée ci-dessous.
Une transmission à des autorités étrangères n'est pas possible.
Pour le cas où l'extrait du casier judiciaire comporte des inscriptions je demande de bien vouloir le transmettre :
 à l'Ambassade d'Allemagne / au Consulat allemand à _____
pour consultation. (Veuillez observer les indications à la page 2 du présent formulaire !)
- en vous priant de bien vouloir le transmettre à l'Ambassade d'Allemagne / au Consulat allemand à _____
(veuillez marquer le nom de la ville)
- pour remise

Les frais occasionnés par l'extrait du casier judiciaire d'un montant de 13 € (veuillez cocher)

- ont déjà été payés par moi. ont été virés par moi le _____ sur le compte du Bundesamt für Justiz
Deutsche Bundesbank – Filiale Köln –
code bancaire: 370 000 00, n° de compte: 380 01 005
BIC: MARKDEF1370, n° de compte bancaire international-IBAN:
DE49370000000038001005
- sont joints au présent formulaire (chèque).

Mes données personnelles sont:

nom de Naissance :
(à indiquer dans tous les cas)

Nom de famille :

Prénom(s):

Date de naissance:

Lieu de naissance:

Nationalité:

Signature du demandeur :

Le présent formulaire ne peut être utilisé que si le demandeur se trouve à l'étranger !

La signature ci-avant et les données personnelles sont authentifiées par la présente :

Sceau

Date

**Ambassade
Commissariat de police**

**Consulat
Autorité
Notaire**

Adresse:
Adenauerallee 99-103
53113 Bonn
www.bundesjustizamt.de

Adresse postale:
53094 Bonn
Germany

Téléphone:
+49 228 99410-5668
Télécopieur:
+49 228 99410-5050

Horaires:
Lun-Ven 9-11 heures
Lun-Jeu 13.30-15 heures

En cas de transmission à une autorité allemande les indications complémentaires suivantes sont nécessaires :

L'emploi de l'extrait, le cas échéant le numéro du dossier:

Nom de l'autorité:

Adresse de l'autorité:

Notice d'information

1. Compétence locale et forme de la demande

Toute personne résidant **en dehors du territoire de la République fédérale d'Allemagne** et âgée de 14 ans révolus peut présenter une demande **écrite** aux fins d'obtenir un extrait du casier judiciaire (à des fins privées) ou un extrait du casier judiciaire (aux fins de sa présentation devant une autorité allemande): La demande peut être adressée directement à l'autorité chargée du casier à l'adresse suivante :

**Bundesamt für Justiz
- Bundeszentralregister -
Referat IV 2
53094 Bonn**

Le demandeur doit établir son identité et, s'il agit en qualité de représentant légal, son pouvoir de représentation. Pour former sa demande la personne intéressée **ne peut pas** se faire représenter par un mandataire et **pas non plus** par une avocate ou un avocat (art. 30 par. 2 de la Loi relative au casier judiciaire central fédéral-*BZRG*). La demande doit comprendre les données personnelles complètes de la personne intéressée et porter sa signature personnelle. Il y a également lieu d'indiquer l'adresse où doit être expédié l'extrait du casier judiciaire. Les données personnelles et la signature doivent être **authentifiées par l'autorité**. Une mission allemande diplomatique ou consulaire, une autorité étrangère ou un notaire sont habilités à procéder à ce type d'authentification (de date récente).

Au cas où le nom de naissance est différent du nom de famille il y a lieu de mentionner les deux noms.

Lorsqu'un **extrait du casier judiciaire élargi (erweitertes Führungszeugnis)** est demandé il y a en outre lieu de présenter une invitation écrite du service ayant demandé cet extrait et confirmant que les conditions de l'art. 30 a al. 1 *BZRG* sont remplies. Si un extrait du casier judiciaire élargi est demandé à des fins privées il y a lieu de présenter une confirmation correspondante.

2. Frais

Les frais pour chaque extrait du casier judiciaire s'élèvent à **13 €**. Le paiement peut s'effectuer par transmission d'un chèque ou par virement sur le compte ci-après du *Bundesamt für Justiz* :

**Deutsche Bundesbank - Filiale Köln -
BLZ: 370 000 00
Konto-Nr.: 38001005
IBAN-Nr.: DE49370000000038001005
BIC/swift-Nr.: MARKDEF1370
Emploi de l'extrait : (numéro du dossier – si disponible - ou
nom et prénoms du demandeur)**

Par principe, **les chèques** doivent être établis en euros et tirés sur une banque allemande. Il y a lieu d'ajouter aux frais occasionnés par l'extrait du casier judiciaire les frais prélevés par les banques étrangères pour l'encaissement d'un chèque (provenant de l'étranger). La banque étrangère chargée du transfert peut répondre aux questions concernant les paiements par chèque et leur frais.

En cas de **virements** la copie du mandat de virement doit être envoyée aux *Bundesamt für Justiz* si possible avec la demande de délivrance de l'extrait du casier judiciaire.

L'extrait du casier judiciaire ne peut être délivré qu'après réception des frais ou la présentation d'un justificatif de paiement (art. 7 par. 2 de la Loi sur les frais dans le domaine de l'administration de la justice – *JVKostO*).

3. Divers

Un extrait du casier judiciaire demandé (à des fins privées) ne sera expédié qu'à l'adresse privée du demandeur lui-même. Un extrait du casier judiciaire demandé aux fins de sa présentation à une autorité **allemande** sera directement expédié à celle-ci. La demande de délivrance d'un extrait du casier judiciaire aux fins de la présentation à une autorité allemande doit donc indiquer l'adresse de l'autorité ainsi que l'emploi de l'extrait et/ou le n° du dossier de l'autorité réceptrice.

L'extrait du casier judiciaire n'est délivré qu'en langue allemande. Si une traduction est souhaitée, le cas échéant, il incombe au demandeur de s'en charger. Le contenu de l'extrait du casier judiciaire est régi par les dispositions de la Loi sur le casier judiciaire central fédéral (*BZRG*). Le formulaire au verso peut être utilisé pour l'introduction de la demande.